

Discours Pierre drink FJA Libramont - Lundi 31 juillet 2017

Monsieur le Ministre-Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, messieurs les députés,
Marianne, Joseph,
Chers membres, chers amis,

A tout seigneur tout honneur, je tiens à remercier le Ministre-Président d'être présent. Nous nous réjouissons que la Région Wallonne ait à sa tête un fils d'agriculteur qui se préoccupe du secteur agricole et de son avenir. Nous sommes persuadés que les matières agricoles seront toujours au centre de votre action dans vos nouvelles fonctions.

Merci aussi à René Collin d'être parmi nous. Nous tenons également à saluer le choix de la continuité et donc de la stabilité puisque vous poursuivrez vos missions en tant que Ministre régional de l'agriculture. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer le travail entrepris en faveur des agriculteurs et en particulier des jeunes agriculteurs.

Merci à Denis Ducarme d'entamer son baptême du feu avec nous. Félicitation à lui pour sa nouvelle nomination en tant que Ministre fédéral de l'Agriculture. Nous sommes sûrs que vous poursuivrez avec succès le travail entrepris par Willy Borsus au bénéfice du secteur agricole et de son avenir.

Remercier aussi nos partenaires d'avoir répondu à notre invitation et enfin et surtout vous remercier, vous, chers membres pour votre présence nombreuse comme à l'accoutumée.

Permettez-moi maintenant d'aborder brièvement quelques dossiers qui tiennent à cœur à la FJA.

Je commencerai par **ADISA**

Quasiment deux ans après sa mise en œuvre, il est surréaliste d'enfin saluer que le traitement des dossiers d'installation et d'investissement soit à jour. Les paiements semblent suivre leur cours, même si nous devons encore déplorer que certains jeunes agriculteurs qui ont introduit leur demande d'aide au premier trimestre 2016 (soit depuis plus de 18 mois), laquelle a été notifiée recevable, n'aient pas encore reçu le moindre euro d'aide...

Nous souhaitons taper à nouveau sur le clou en ce qui concerne la remise en cause des dossiers dont les objectifs du plan d'entreprise ne seraient pas suffisamment bien définis. Nous maintenons notre point de vue, à savoir qu'il est anormal que des dossiers soient refusés sous prétexte que ces objectifs ne prévoient pas un changement de spéculation, de diversification ou d'augmentation de la production alors que ces mêmes dossiers concernent des exploitations performantes. La FJA continue de considérer la poursuite d'une exploitation viable économiquement comme un objectif en soi et donc suffisant pour être éligible aux aides.

Pour clore ce chapitre, je voudrais insister sur le fait qu'il est primordial que les installations progressives soient bien éligibles à ces aides de première installation. Un jeune qui quitte le statut de complémentaire pour s'installer à titre principal, cela afin d'échelonner ses investissements en gardant un emploi à l'extérieur est un mode d'installation qui doit être encouragé et donc aidé !

PAC

Au niveau de la PAC post 2020, la FJA a déjà bien avancé. Premièrement, nous avons rédigé une série de premières recommandations via notre groupe de travail. Je vous invite d'ailleurs à les consulter sur notre site web. Deuxièmement, au niveau du CEJA nous avons réussi à convaincre nos collègues européens de suivre une majorité de nos propositions. Cela constitue une avancée significative puisque le CEJA voit son influence sur les orientations agricoles de demain s'accroître au niveau des institutions européennes et auprès de la Commission en particulier.

Le maintien d'un budget fort ; des mesures de stabilisation des marchés pour sécuriser le revenu ; le renforcement de la définition de l'agriculteur actif ; la création d'outils de gestion des risques innovants et dynamiques ; le maintien d'aides couplées sont autant de mesures que nous défendons. Nous plaçons également pour une majoration des dispositifs qui seront mis en place pour les jeunes agriculteurs durant les 10 premières de leur installation.

Cette PAC post 2020 est cruciale pour l'avenir des jeunes agriculteurs. Pour la FJA, l'objectif prioritaire est également un vrai défi, celui du renouvellement des générations. C'est par le type de mesures que je viens de citer que nous pourrions y parvenir. Mais du changement s'impose, cela passera par une réorientation voire une réinvention de la PAC.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de l'élection de Jannes Maes à la présidence du CEJA. Jannes, vice-président de nos homologues flamands du Groene Kring va désormais tenir les rênes du CEJA lors des deux prochaines années. Nous avons toujours entretenu de très bons contacts avec lui. Nous sommes convaincus qu'il fera

de l'excellent boulot au bénéfice des jeunes agriculteurs belges et européens.
Proficiat Jannes !

Vous le savez, le **foncier** est un dossier qui nous tient particulièrement à cœur et dans lequel nous nous sommes déjà beaucoup investis. L'accès au foncier constitue un des freins les plus importants à l'installation. La réforme du bail à ferme constitue l'un des moyens pour y répondre, mais ce n'est pas le seul. La prochaine réglementation devra impérativement conjuguer deux impératifs : Prévoir des périodes d'occupation suffisamment longue pour ne pas mettre à mal une sécurité d'exploitation essentielle mais aussi rendre le bail plus attractif pour les propriétaires et particulièrement pour ceux qui se tourneront vers des jeunes.

Le levier des incitants fiscaux, en ce compris l'abaissement des droits de successions en faveur des propriétaires qui s'accorderaient sur des baux de longue durée avec les jeunes agriculteurs, nous semble être un élément majeur à prendre en compte pour y parvenir. Pour la FJA l'objectif n'est certainement pas de créer un conflit de génération mais, au vu du problème de renouvellement des générations que nous connaissons, tout simplement de donner un avenir à nos jeunes agriculteurs et par là même au modèle agricole de type familial que nous défendons !

J'en terminerai avec la **Formation**

Nous regrettons que la formation professionnelle en agriculture ne soit pas à la hauteur des besoins et des attentes du secteur. Tout le monde s'accorde à dire que celle-ci constitue une des clés pour une installation réussie et un outil essentiel pour aider les agriculteurs à relever les nombreux défis de demain, je citerais : la maîtrise de la gestion technico-économique, les exigences environnementales et climatiques, les activités de valorisation, de transformation ou de commercialisation ainsi que la prise de décisions techniques et leur mise en œuvre.

Malheureusement, nous avons le sentiment que la formation agricole sous sa forme actuelle ne répond pas à ces enjeux fondamentaux. En d'autres termes, une formation au rabais...

Certes, le budget alloué par la Région à cette mesure pourrait, devrait être plus conséquent, mais il devrait surtout être mieux orienté pour répondre aux attentes réelles des agriculteurs.

La procédure actuelle invite les centres de formation à répondre à un appel à projet annuel. Dans le cadre de celui-ci, la FJA a demandé l'organisation de cours A et B, de stages et de cours de spécialisation (cours C). Concernant ce dernier volet, nous avons été surpris que des formations comme l'agriculture de conservation, la phytolice, les techniques de maraichage, la maçonnerie, la soudure, la traite, la valorisation du lait, et j'en passe, n'aient pas été sélectionnées.

Les organisations agricoles ne sont pas consultées alors qu'elles sont pourtant les mieux placées pour connaître les besoins réels du secteur. Vous l'avez compris, règne à ce niveau une certaine opacité... Des thématiques sensées être prioritaires pour les agriculteurs ne le sont visiblement pas aux yeux de tous...

Pour identifier les besoins, la FJA, de manière anticipée et proactive, avait pourtant mené une enquête de grande envergure auprès de tous les agriculteurs, tous âges, toutes spéculations, tous modes de production et de commercialisation confondus. Sur base des résultats obtenus, elle a défini les formations prioritaires dans l'appel à projet 2017... avec l'issue qu'on connaît...

Nous ne revendiquons évidemment pas le monopole de l'organisation de tous les cours, mais nous appelons de tous nos vœux à un minimum de cohérence et de logique pour que la formation professionnelle agricole soit ciblée et bénéfique aux professionnels du secteur.

Nous regrettons également une certaine rigidité administrative. Nous nous demandons parfois si la finalité est bien de mettre tout en œuvre pour accompagner les centres de formation dans leur travail, et ce au bénéfice des agriculteurs....

Nous voudrions également dénoncer le fait qu'aucune souplesse ne soit accordée au niveau des périodes de formation. Nous supposons que nul n'est censé ignorer que la période durant laquelle les agriculteurs sont a priori le plus disponibles, est la période hivernale. Cette évidence n'est pourtant pas prise en compte. Comprenez qui pourra...

Tout cela pour vous dire qu'une fois encore, nous invitons les décideurs, qu'ils soient politiques ou autres, à garder en tête que leur mission, dans la mesure du possible, est de s'adapter aux spécificités du secteur et non l'inverse.

J'aurais voulu approfondir les différents points que je viens d'évoquer, en aborder d'autres mais je pense avoir déjà été suffisamment long.

Je vous invite donc à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié qui suivra les interventions des Ministres.

Soyez persuadés que la FJA restera mobilisée sur les différents sujets qui concernent directement les jeunes agriculteurs et leur installation.

Ensemble prenons en main l'agriculture de demain.